



Communiqué de presse

Lyon, le 30 avril 2024

On n'est pas un élève perturbateur parce qu'on a un handicap !

S'exprimant dans le cadre de l'émission « Les 4 vérités » sur France 2, lundi 22 avril, la ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse a affirmé que « un élève peut être perturbateur parce qu'il est en difficulté physique ou parce qu'il a un handicap ».

Pour les associations* qui œuvrent, depuis de nombreuses années pour le développement de l'école inclusive, **ces propos sont choquants, discriminants et irrespectueux.**

Non, un élève en situation de handicap n'est pas par définition un élève perturbateur ! Cet amalgame témoigne de la méconnaissance de la scolarité des élèves en situation de handicap et du rôle des Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH). Non, un AESH n'est pas un « assistant d'éducation au handicap » proposé par l'éducation nationale comme réponse adaptée à un élève perturbateur ! C'est un accompagnement humain notifié par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) pour favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap dans les actes de sa vie quotidienne, l'accès aux activités d'apprentissage et les activités de la vie sociale et relationnelle, ceci dans une logique de compensation des conséquences du handicap.

Plutôt que de stigmatiser des enfants qui le sont déjà bien trop souvent et d'insécuriser les parents concernés, **la ministre serait plus inspirée de s'attaquer aux causes de cette stigmatisation et aux difficultés que notre pays rencontre pour que l'école soit véritablement une école pour tous :** nombre d'élèves par classe, formation des enseignants et des autres acteurs de la scolarisation, coopération avec le secteur médicosocial...

Alors même que le principe d'une école inclusive est remis en question par certains acteurs, on ne peut laisser se développer la défiance vis-à-vis des parents et des jeunes ! Il est temps que la ministre clarifie sa vision de ce chantier et l'ambition qu'elle entend lui donner.

* ANPEA, APF France handicap, ASEI, Droit au Savoir, FCPE, FISAF, FNASEPH, Fédération PEEP, Fédération Générale des PEP, Gapas, Trisomie 21 France et UNANIMES

Contacts presse :

Contacts presse : Agence Lug

Marion Mellier - marion@agencelug.fr - 06 61 44 47 99

Tiffany Marin - tiffany@agencelug.fr - 07 67 51 57 53